Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260618-040626DELIB2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 4 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six le quatre juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENT : M Pascal FRENDO

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à M Michel OLÉRON

Secrétaire de séance : M Michel OLÉRON

Délibération 2 AVIS DU MAIRE POUR LES DEUX DOSSIERS DE MÉTHANISATION

Monsieur le Maire annonce aux conseillers que deux permis de construire ont été déposés pour des projets de méthanisation. L'avis du Maire est demandé par le service instructeur des sols de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer.

La GAEC de l'Ormelais située à la Basse Lande a déposé un dossier qui est complet et dont la réponse ne serait tarder. Monsieur le Maire souhaitait les recevoir lors d'un conseil Municipal pour avoir des renseignements complémentaires sur leur projet et savoir où passera l'acheminement du gaz. Après avoir contacté les organismes concernés sans en apprendre plus. Monsieur le Maire propose de donner un avis pour ce dossier. Un vote donne 11 voix favorable, 0 contre et 3 abstentions. L'avis est favorable.

Pour la SAS Decli Power de la Chapelle Bernier, le dossier est en cours. Monsieur le Maire propose de les recevoir pour en savoir plus sur ce projet.

Les Conseillers Municipaux acceptent la proposition du Maire de revoir le dossier de la SAS Decli Power lors de la prochaine réunion et émettent un avis favorable à 11 voix pour le projet de la GAEC de l'Ormelais.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Michel OLÉRON
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 6 2026

MAIRIE DE BOURSEUL